Le Tribunal administratif de Nantes a décidé d'annuler la décision du Préfet soutenu par le Ministre de l'intérieur, interdisant le spectacle « Le Mur » de Dieudonné M'bala M'bala.

Cette décision juridique, sans doute fondée sur le plan du droit, affaibli indiscutablement la bataille contre l'antisémitisme militant. Manuel Valls en est totalement responsable. Il s'est engagé de la pire des façons dans cette affaire, tournant tous les feux des médias sur cette décision sans s'assurer des moyens d'action. En appelant lui aussi à cette interdiction, le Parti de Gauche voulait d'abord prouver l'intransigeance républicaine dans cette lutte. Nous pensions que le ministre de l'intérieur disposait des moyens d'être sûr de la valeur juridique de sa décision. En ignorant l'avis contraire de nos propres avocats, nous avons négligé un impératif : Valls n'agit jamais que pour lui-même ! Son appétit politicien de récupération de la lutte contre l'antisémitisme et son partenariat communautariste avec le CRIF ont fait le jeu de Dieudonné. Il ne faut jamais croire Manuel Valls !

Une situation nouvelle aggravée est ainsi créée. Chacun doit rester lucide et saisir les enjeux profonds de ce bras de fer. Dieudonné tient des « spectacles » qui ont un but politique : créer un antisémitisme officiel. Pour cela il compte sur la force de propulsion que lui donne le scandale médiatique plus ou moins sincère qu'il provoque. C'est donc une lutte politique globale qui est engagée. Cette défaite provisoire ne doit pas nous désarmer. Si la liberté d'expression de Dieudonné doit être garantie, elle ne peut inclure la liberté d'organiser une campagne antisémite : celle-ci reste illégale, cruelle au plan humain, honteuse au plan républicain. Pour nous, la République n'est pas un régime neutre. Elle doit défendre en permanence, coûte que coûte, des valeurs et des principes en sanctionnant autant qu'il le faut ceux qui font un commerce juteux de la haine. C'est pourquoi nous continuons à affirmer à propos de Dieudonné : une tournée de "rire antisémite" est une campagne politique, elle n'est pas tolérable en République. Elle est Inacceptable en elle-même, elle ouvre aussi la porte demain aux propos racistes, systématiques et répétés, contre n'importe lesquels des groupes de concitoyens.

Comme par exemple, nous avions dans le passé demandé l'interdiction des « Assises contre l'Islamisation », rassemblement d'exaltés d'extrême droite, sans obtenir satisfaction, il arrive parfois que nous n'obtenions pas ce que nous voulons sur le plan juridique. Il n'en reste pas moins que sur le plan politique, nous continuons la lutte sans compromis ni concessions : la France aux républicains !